

Éditorial

Le temps qu'il fait nous interpelle une fois de plus : après le manque d'eau qui asséchait les nappes il y a tout juste trois ans, il s'agit aujourd'hui d'un excédent de précipitations qui entraîne crues persistantes et sols engorgés ; entre temps, les médias, friands de ce type d'actualité, n'ont pas manqué de relever d'autres excès ou insuffisances d'ordre climatique : mini-tornades, grêle, chutes de neige, etc. Il est vrai que ces vicissitudes accréditent l'idée à la mode selon laquelle le climat se dérègle. Heureusement, l'historien, qui déchiffre les archives du temps qui passe, est là pour nous rappeler que ces phénomènes ont toujours eu lieu : ainsi en va-t-il des froids « sibériens » qui ont affecté notre région à de multiples reprises tout au long de l'histoire. On apprend aussi que, durant le moyen-âge et l'époque moderne, le gel des rivières était, sinon fréquent, du moins suffisamment récurrent pour être noté dans les chroniques. Il est vrai qu'à l'époque, ses conséquences pouvaient être désastreuses.

L'agriculture, puissante composante économique, se trouve elle aussi face à des interrogations sur son devenir. En réaction à d'autres dérèglements liés, ceux-ci, aux modes d'exploitation productiviste, certains agriculteurs se sont tournés vers « le biologique ». Et la région de Franche-Comté n'est pas la plus mal lotie en ce domaine : la proportion d'agriculteurs biologiques y est double de celle de la France. Tournée surtout vers le lait pour la production de fromages de qualité, elle contribue elle aussi au dynamisme régional.

Il en va de même avec le Bleu de Gex, le « Petit Poucet » des fromages de renommée nationale élevés en Franche-Comté. Mais petite production ne rime pas avec absence de qualité : c'est ce que nous apprend une étude bien documentée sur ce fromage produit au sud du massif du Jura. Depuis son origine qui remonte à l'époque médiévale, sa production n'a cessé de prendre de l'ampleur jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. Aujourd'hui, elle est moitié moindre de ce qu'elle était un siècle auparavant mais ce fléchissement est contrebalancé par la reconnaissance officielle qui lui est faite en 1935. Produit de qualité, conditions d'élaboration fixées par décret, le Bleu de Gex a beaucoup d'atouts qui mériteraient d'être plus connus à l'extérieur de la Franche-Comté.

Structurellement, la Franche-Comté est composée de plusieurs entités géologiques au nombre desquelles les plateaux calcaires tiennent, en termes de superficie, une place importante. L'aire couverte par les plateaux et la délimitation des différents éléments qui les composent n'est simple qu'en apparence. Leur individualisation a lentement émergé au fil des aires géologiques : aux séquences d'aplanissements ont succédé des phases tectoniques complexes. Les contraintes climatiques, imposées par l'étagement altitudinal, induisent cependant une certaine régularité qui permet de cerner deux grands domaines : celui des bas-plateaux où le feuillu domine et celui des hauts plateaux à dominante résineuse.

Entre les Régions aujourd'hui dotées de compétences qui étaient jadis du ressort de l'État et les Communes aux territoires trop exigus pour permettre un développement local harmonieux, de nouveaux territoires aux contours flous sont apparus : les communautés de communes sont nées en 1992, les communautés urbaines et les communautés d'agglomération en 1999. Entre ces deux dates, les « pays » avaient vu le jour. La pertinence de ce nouveau cadre spatial est évaluée à partir de l'exemple de la charte des cantons d'Ornans et d'Amancey.

Autre problème de gestion à l'échelle régionale : les migrations des étudiants franc-comtois vers les universités limitrophes. Rien de plus normal qu'un étudiant s'inscrive dans une université limitrophe parce qu'il ne trouve pas sur place une formation conforme à ses attentes. En revanche, la question mérite d'être posée pour expliquer les raisons qui poussent les étudiants à s'inscrire à Strasbourg, Nancy, Lyon... dans des filières présentes sur le territoire franc-comtois.